



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,  
DE LA PÊCHE, DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**Direction générale de l'enseignement et de la recherche**

**Mission de la stratégie et des systèmes d'information**

Adresse : 1 ter avenue de Lowendal  
75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Mireille TROUPEL

Tél. : 01.49.55.44.61

Fax : 01.49.55.56.17

**NOTE DE SERVICE**

**DGER/MSSI/N2011-2031**

**Date: 16 mars 2011**

Le Ministre de l'alimentation, de l'agriculture, de  
l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de  
l'aménagement du territoire

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de  
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Date de mise en application : **immédiate**

Nombre d'annexe : 1

Mesdames et Messieurs les Chefs des services régionaux  
de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements  
publics et privés

**Objet** : Information des équipes pédagogiques sur l'organisation d'une session d'accompagnement à la mise en place du baccalauréat professionnel **Productions Horticoles** et précisions concernant les modalités de mise en œuvre.

**Mots-clés** : session, accompagnement, baccalauréat professionnel, productions horticoles, formation

**Destinataires**

**Pour exécution** :

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt,  
Directions de l'agriculture et de la forêt,  
Services régionaux de la formation et du développement,  
Services de la formation et du développement,  
Établissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAPRAT,  
Établissements publics et locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles,  
Unions nationales fédératives d'établissements privés

**Pour information** :

Inspection de l'enseignement agricole

Dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle, la mise en œuvre du cycle terminal du baccalauréat professionnel Productions horticoles sera effective à la rentrée 2011.

Afin de former les équipes pédagogiques aux évolutions de ce diplôme, une session d'accompagnement est organisée par l'ENFA. Cette session est destinée exclusivement aux établissements qui proposeront cette formation à compter de la rentrée 2011.

## 1) LE DISPOSITIF DE FORMATION

### 1.1) Objectifs :

- Présenter les enjeux de la rénovation du diplôme.
- Fournir des repères pour la mise en œuvre pédagogique de la formation dans le cadre du parcours 3 ans.
- Fournir des repères pour la mise en œuvre de l'évaluation du baccalauréat professionnel et de son articulation avec l'évaluation BEPA.

### 1.2) Public et conditions d'accès :

Sont conviées à cette action de formation 1 personne par établissement concerné, voire 2 personnes (dans la limite des places disponibles). Seront retenus prioritairement les enseignants de modules professionnels.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation (initiale et apprentissage par exemple) pour une même option, seule une personne sera retenue.

Pour les DOM : une personne par établissement concerné.

### 1.3) Dates et lieu :

La session se déroulera du lundi 23 mai 2011 (14 heures) au mercredi 25 mai 2011 (12 heures)

Lieu : ENFA (Toulouse)

### 1.4) Programme prévisionnel de la session :

- Présentations du référentiel de diplôme dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle, des documents d'accompagnement, du projet de note de service précisant l'évaluation certificative et des espaces d'autonomie.
- Travaux en ateliers sur la mise en œuvre de l'évaluation, des stages, du ruban pédagogique, l'articulation des enseignements de 2<sup>nd</sup>e et de 1<sup>ère</sup> / Terminale, lien avec l'évaluation BEPA.

L'encadrement de la session est assuré conjointement par Laurent BEDOUSSAC et Joëlle CASTELLAN (ENFA) avec la participation de l'Inspection de l'Enseignement Agricole.

## 2) MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

### 2.1) Pour les personnels de l'enseignement public :

Les inscriptions s'effectuent uniquement par Internet et par les établissements sur le site : <http://www.safo.chlorofil.fr/> selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation en saisissant le code action SAFO : N° 530512/1 « Bac Pro rénové : Productions Horticoles »

L'ouverture « en ligne » des inscriptions sera effective dès la parution de la présente note de service.

Le SRFD veillera à ne donner un avis favorable qu'aux agents relevant d'établissements mettant en œuvre la formation à la rentrée 2011.

Clôture des inscriptions le **vendredi 15 avril 2011**

Les frais d'hébergement et de déplacement sont pris en charge par la structure organisatrice (ENFA), aux conditions et aux tarifs en vigueur.

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » ainsi que la demande d'autorisation de déplacements seront adressés aux participants et à l'établissement sur les messageries respectives, accompagnés d'informations complémentaires.

## 2.2) Pour les personnels de l'enseignement privé :

Une fiche d'inscription est jointe en annexe. Elle n'est pas en format PDF. Il est possible de la remplir directement à partir de l'ordinateur et de la scanner après signature pour faciliter les différents envois.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- Pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée, au CNEAP.
- Pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, à l'UNREP.
- Pour les établissements MFR et IREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales.

Ce sont les fédérations CNEAP – UNREP - Fédérations régionales MFR qui valident les inscriptions et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné (de préférence) à l'ENFA sur la messagerie :

[formation-continue.enfa@educagri.fr](mailto:formation-continue.enfa@educagri.fr)

**Attention :** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations nationales ou les fédérations régionales, ne seront pas prises en compte.

Il revient à chaque fédération de veiller à n'inscrire que les enseignants des établissements concernés par la mise en œuvre du Bac pro productions horticoles à la rentrée 2011.

Date limite d'envoi le **vendredi 15 avril 2011**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé sur la messagerie des établissements, accompagné d'informations complémentaires.

Les frais d'hébergement et de déplacement ne sont pas pris en charge par la structure organisatrice (ENFA).

La chef de la mission de la stratégie et des systèmes d'information

Véronique LE GUEN

## FICHE D'INSCRIPTION : Ets Priv s

<p><b>NOM :</b></p> <p><b>Pr�nom :</b></p> <p><b>Date de Naissance :</b> (� renseigner obligatoirement)</p> <p><b>@ Prof</b>(obligatoire):</p>	<p><b>�tablissement :</b></p> <p><b>Adresse</b> (postale exacte) :</p> <p><b>Fax :</b></p> <p><b>@ Ets</b> (obligatoire) :</p>
<p><b>Vous �tes :</b></p> <p><b>Directeur adjoint :</b></p> <p><b>Coordonnateur de la fili�re :</b></p> <p><b>Enseignant :</b></p> <p><b>Autre :</b></p> <p><b>Discipline (s) enseign�e(s) :</b></p>	<p><b>Structure organisatrice :</b> ENFA TOULOUSE</p> <p><b>Code de l'action (N� SAFO) :</b> <b>N� 530512/1</b></p> <p><b>Intitul� :</b> Bac pro r�nov� : Productions Horticoles</p> <p><b>Date :</b> du 23/05/11 (14h) au 25/05/11 (12h)</p> <p><b>Lieu :</b> ENFA (Toulouse)</p>
<p><b>Avis du Directeur de l'�tablissement</b></p> <p><b>Date et cachet</b></p>	<p><b>Visa de la f�d�ration nationale (CNEAP, UNREP)</b> <b>Visa des f�d�rations r�gionales (MFR, IREO)</b> <b>(envoi group�)</b></p> <p><b>Date et cachet</b></p>